

ROUPEMENT
 1
 COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~
 NITÉ
 V. N° / 19

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
 93706059

OBJET DE LA PROCÉDURE
RESERVATION D'OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE
 FLAGRANT DÉLIT
 COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-verbal de transport, des constatations et des mesures prises.
2	- Procès-verbal d'audition de Témoin : C , H .
3	- Procès-verbal d'audition de Témoin : L , J -F .

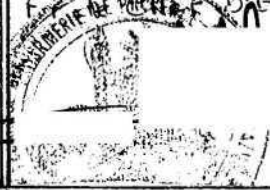
INDEXATION DU DESTINATAIRE (X) NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DESIGNATION
2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
1	M le Préfet, commissaire de la république du département du
1	M le Général Commandant la Région Aérienne à
X 2	M le Ministre des Armées, Direction générale de la Gendarmerie, Bureau emploi-renseignement, section opération à
1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt Compagnie LE 16 Juin 1983

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)
 n° 239/21850 - 28.6.83

Vu et Transmis par le Colonel, commandant la légion de gendarmerie de

22 JUIN 1983

LE LIEUTENANT COLONEL E. F. D'ÉTAT MAJOR



GROUPEMENT DU

- o - GENDARMERIE

NATIONALE -o-

COMPAGNIE

BRIGADE

P.V. N° 1322 du
11 juin 1983

- PROCES - VERBAL -

RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS

- Observation d'objet
volant non identifié,
(P.V. établi conformé-
ment à la C.M. 32600/
MA/GEND/T. du 2.8.68.

EXPEDITION .

Ce jour, onze juin mil neuf cent quatre-vingt-trois,

Nous soussignés :

L . P , Gendarme, Agent de Police Judiciaire
à la Brigade de Gendarmerie d'

Rapportons les opérations suivantes que nous
avons effectuées, agissant en uniforme et conformé-
ment aux ordres de nos chefs.

I - PREAMBULE.

Le 11 juin 1983, à 9 heures, nous apprenons
par les journaux de la presse locale, que 2 person-
nes se nommant L , J -F et C
N , ont aperçu le 6 juin 1983, vers 23 heures
la progression dans le ciel d'un objet volant non
identifié, sur la commune de , fai-
sant partie de notre circonscription. - - - - -

Notre commandant de Brigade avisé de ces faits,
nous ordonne de nous rendre sur les lieux afin de
procéder à une enquête auprès de la population de
la commune de , et entendre les deux témoins
cités par les journaux. - - - - -

II - ENQUETE

Nous nous rendons immédiatement à pour
recueillir des renseignements concernant cet O.V.N.
Après recherches auprès des services de mairie,
des lieux publics (bars, magasins) et agents de ren-
seignements, aucun témoignage n'a pu être recueilli.
Ces personnes ont appris le phénomène comme nous
à la lecture de l'article sur les journaux. - - - - -

Nous apprenons que Mlle C , N
demeure à , rue . Etant absente
à son domicile, nous la convoquons. - - - - -

Lors de notre enquête, nous apprenons que des militaires de la B.A. ont aperçu l'O.V.N.I. le 6.6.1983 à 23 h, sur la base :

Nous prenons contact avec la gendarmerie de l'air cette unité de gendarmerie nous informe être saisie de cette affaire sur la base et avoir établi une procédure (P.V. 278 du 11 Juin 1983).

Le 11.6.1983 à 14 heures se présentent à notre unités les deux témoins cités par les journaux : Melle C et L, J -F. Lors de leurs auditions (pièces 2 et 3) nous apprenons que ces derniers ont vu un engin de forme trapézoïdale, de couleur blanc, avec des carrés bleus faisant penser à des hublots. Cet engin se déplaçant sens s'est déplacé à faible allure à environ 30 mètres du sol et 100 mètres des témoins. Les deux témoins comparent cet engin à une soucoupe volante.

En compagnie des deux témoins, nous nous sommes rendus sur les lieux. Aucune constatation particulière n'a pu être faite étant donné que l'engin ne s'est pas posé.

L'engin a été vu par les témoins environ 1 minute le temps de parcourir 300 mètres, sans émettre de bruit ni de fumée, et s'est dirigé carrefour de à . Les témoins n'ont pas ressenti de gêne quelconque ou nausées, l'engin n'a pas déplacé d'air durant son passage. Ce jour là il n'y avait pas de vent et le ciel était dégagé. L'examen des lieux environnants n'a amené la découverte d'aucune modification de la végétation et du sol. Il ne nous a pas été signalé de perturbation dans la tension du courant électrique.

Certaines personnes résidant sur la commune de , nous ont signalé avoir aperçu devant le local des Pompiers une lueur dans le ciel, ce phénomène se serait produit vers les 21 heures le 6.6.1983. Aucune autre précision n'a pu être apportée par ces personnes, et vu l'heure il semblerait que ce qui a été vu par ces personnes ne correspond pas à l'engin décrit par les deux témoins précédents.

III . - M E S U R E S P R I S E S .

Nous avons établi un croquis de l'engin tel qu'il nous a été décrit par les deux témoins. Nous avons joint à la procédure un croquis de l'état des lieux faisant apparaître l'emplacement des témoins et du phénomène.

Un plan de situation est également joint à la présente procédure, où il est indiqué la direction de fuite de l'engin

IV . - C L O T U R E .

Le procès-verbal d'audition des témoins oculaires fait respectivement l'objet des pièces N°2 (C , N) et N° 3 (L , J -F) .

Melle C , N , n'est pas connue défavorablement de nos services. Elle jouit d'une . En ce qui concerne Monsieur L , F ne demeurant pas sur notre circonscription nous ne pouvons fournir aucun renseignement concernant sa personnalité.

D'après ces deux témoignages il semblerait que l'engin effectivement ressemble à une soucoupe volante telles qu'elles sont représentées dans les livres science et fiction ou au cinéma.

Procès-verbal dressé en six expéditions destinées :

- La première : à Monsieur le préfet Commissaire de la République du département du à
- La deuxième : à Monsieur le Procureur de la République à
- La troisième au Général Commandant la Région Aérienne à
- La quatrième et la cinquième : à Monsieur le Ministre des Armées, Direction Générale de la Gendarmerie, Bureau emploi-renseignement, section opération à
- La sixième : Aux archives.

Fait et clos à

Le 18 Juin 1983
à 18 heures.

Le Gendarme II

COMPAGNIE

UNITÉ

B.T.

PROCÈS-VERBAL N°/ANNÉE)

1322/1983

XX PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE TMOIN

AUTRE CAS

N° PIÈCE N° FEUILLET
2 1 / 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour 11 Juin 1983, à 14 heures, nous trouvant au bureau de notre brigade,

Nous soussigné(s) L. P., Gendarme Agent de Police Judiciaire,

Vu les articles 20 & 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

G. M.
SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

P. née le
ADRESSE COMPLÈTE (BÂTIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

Demeurant rue à , de Nationalité Française, qui nous déclare à 14 heures :

Le lundi 6 juin 1983, vers 23 heures, je me trouvais en compagnie d'un ami devant l'entrepôt de Mr C dans le centre ville de .

A cette heure là, j'ai aperçu à environ 30 mètres du sol un engin ressemblant fortement à une soucoupe volante. Je suis incapable de vous dire si cet engin était sphérique étant donné qu'il n'est pas passé au dessus de nous mais à une centaine de mètres. De profil cet engin avait une forme trapézoïdale. Cet engin est passé pratiquement au dessus de la mairie et se dirigeait dans le sens . Je pense que la longueur de cet engin est au moins 40 mètres. Derrière cet appareil il y avait une lueur bleu pâle d'environ 10 mètres. Je précise que l'appareil était illuminé, cette lumière était intense, je ne me souviens plus de la couleur. Etant effrayé par cet engin je ne suis pas sorti de la voiture et ne peux de ce fait vous donner plus de précision. Toutefois mon ami L. J. P., est sorti de la voiture et a vu l'engin il pourra de ce fait vous donner de plus amples renseignements.

Le 11 juin 1983 à 14 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue:
(a signé au carnet de déclarations).

L'A.P.J.

COMPTE

UNITÉ

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

B.T.
1322 / 1983
 PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE **TEMOIN**

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

3

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour ^{11 date et heure} **11 Juin 1983**, à ^{nous trouvant à (lieu)} **14 heures 45**, nous trouvant au bureau de notre brigade,

Nous soussigné(s) **L**, **P**, Gendarme Agent de Police judiciaire,

Vu les articles **20** & **75**

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● **PERSONNE CONCERNÉE**

NOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
L, **J** - **F**,

SEXE DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M, né le **à**

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

demeurant rue **à**

Française, qui nous déclare à **14 heures 45** : **de nationalité**

Lundi 6 juin 1983, à **23 heures**, je me trouvais à bord de mon véhicule devant l'entrepôt de Mr **C**, en compagnie de mon amie **C**, N

Vers **23 heures 05**, j'ai aperçu une lueur dans le ciel à environ **30 mètres** du sol, au dessus de la mairie, cette lueur se déplaçait à faible allure sans

De cette lueur se dessinait un engin de forme trapézoïdale lumineux, de couleur blanche (comme un néon). Au milieu de ce faisceau lumineux apparaissaient des carrés bleus faisant penser à des hublots. Cet engin est passé à une centaine de mètres de nous sur notre gauche et nous l'avons vu de profil. Derrière ce dernier et sur environ 10 mètres il y avait un faisceau de couleur bleu clair comme si un projecteur éclairait. Je pense que cet engin a dû mettre environ une minute avant que je le perde de vue, c'est à dire pour parcourir 300 mètres. Je précise que l'engin n'illuminait pas la ville mais donnait l'impression d'une luminosité locale comparable à celle d'un ver luisant. Je pense que l'engin était d'une longueur de plus de 40 mètres. Il ne faisait aucun bruit. Tout le temps que j'ai vu le phénomène, il n'a ni changé de forme ni de couleur.

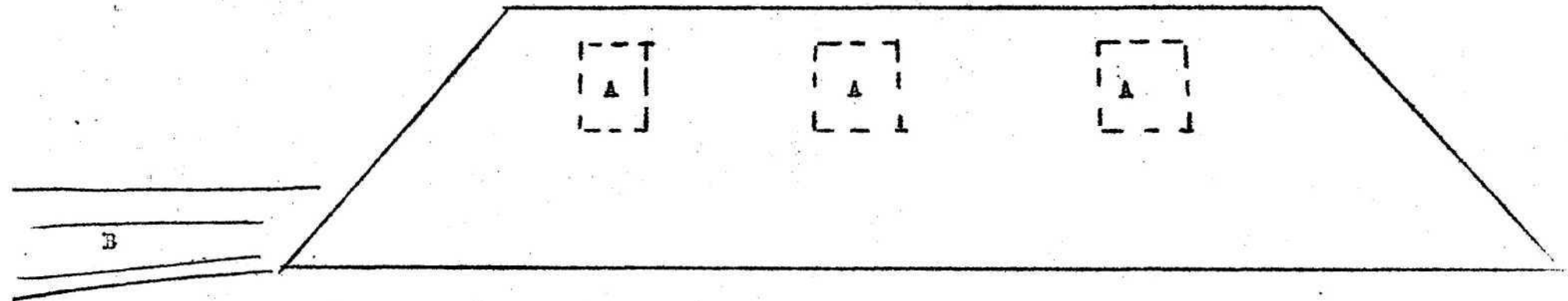
Ce soir là le ciel était bien dégagé et il faisait assez clair ou tout au moins ce n'était pas la nuit noire. Il faisait assez chaud et il n'y avait pas de vent. Lorsque l'engin a disparu, j'ai mis ma voiture en route afin de le suivre. Lorsque j'ai tourné la clef de contact ; j'ai entendu le moteur faire un bruit de sirène identique au bruit d'un avion mettant son réacteur en route. J'ai tout de même pu démarrer et ce bruit a continué tout en roulant. Lorsque je suis arrivé au carrefour de la **à**, j'ai arrêté le moteur de ma voiture, mais l'engin avait disparu. Après ces faits je suis allé raccompagner mon amie. Le bruit de sirène a continué jusqu'à ce que j'arrive à son domicile dans le centre ville de **à**. La forme de cet engin me donne l'impression de correspondre à celle d'une soucoupe volante.

C'est tout ce que j'ai à dire sur cette affaire.

Le 11 Juin 1983 à 15 heures 50.

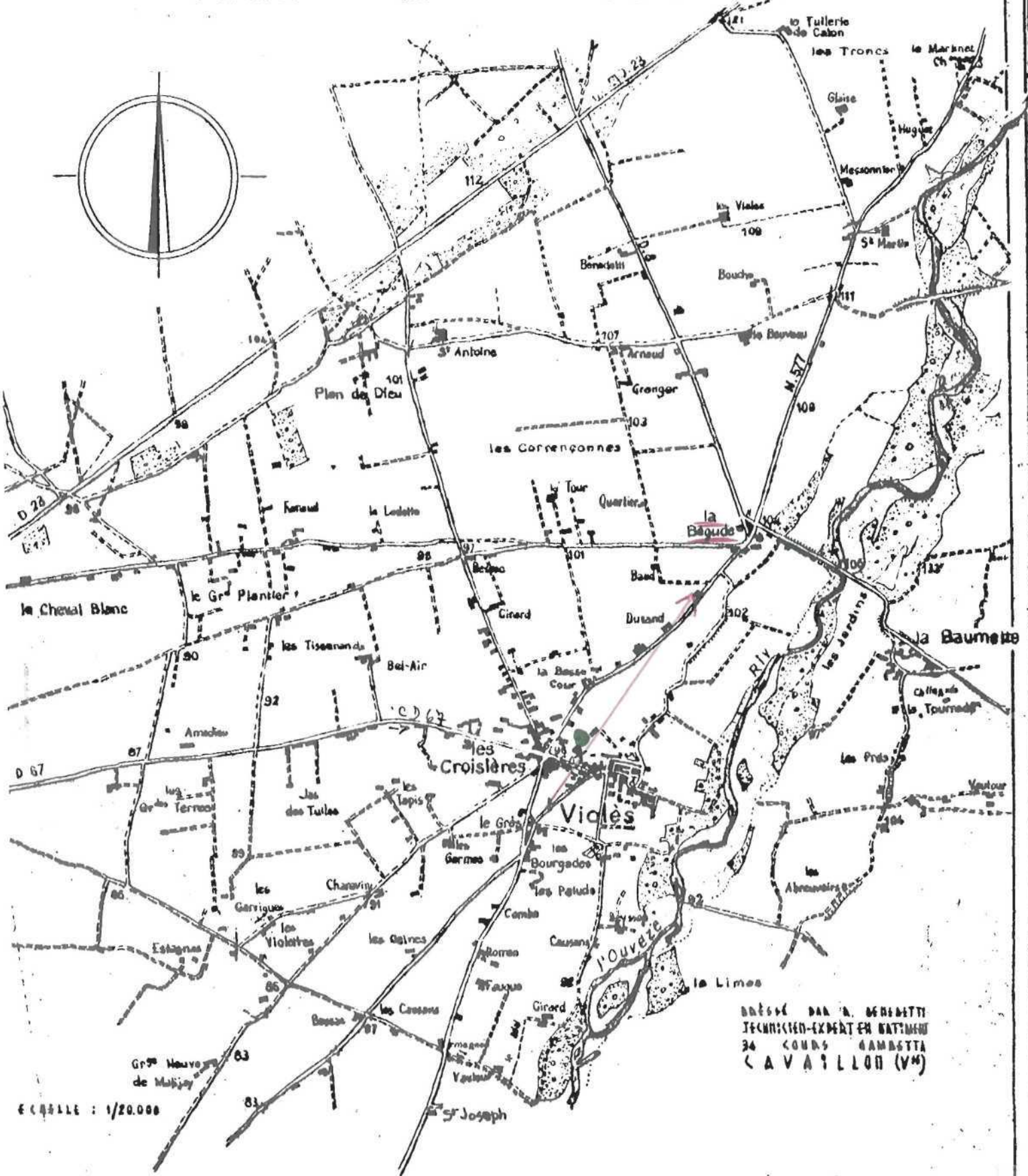
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer y ajouter ou y retrancher. (a signé au carnet)
L.A.P.J.:

CROQUIS DE L'ENGIN EFFECTUE D'APRES LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS
PAR LES TEMOINS.



- * Longueur approximative de l'engin : 40 mètres.
 - * Hauteur approximative de l'engin : 7 à 8 mètres/
 - * Longueur approximative de la lueur bleue: 10 mètres.
- A/ Hublots bleus vu par les témoins.
- B/ Lueur bleu clair de 10 mètres vu par les témoins.

COMMUNE DE VIOLES
 PLAN DE SITUATION

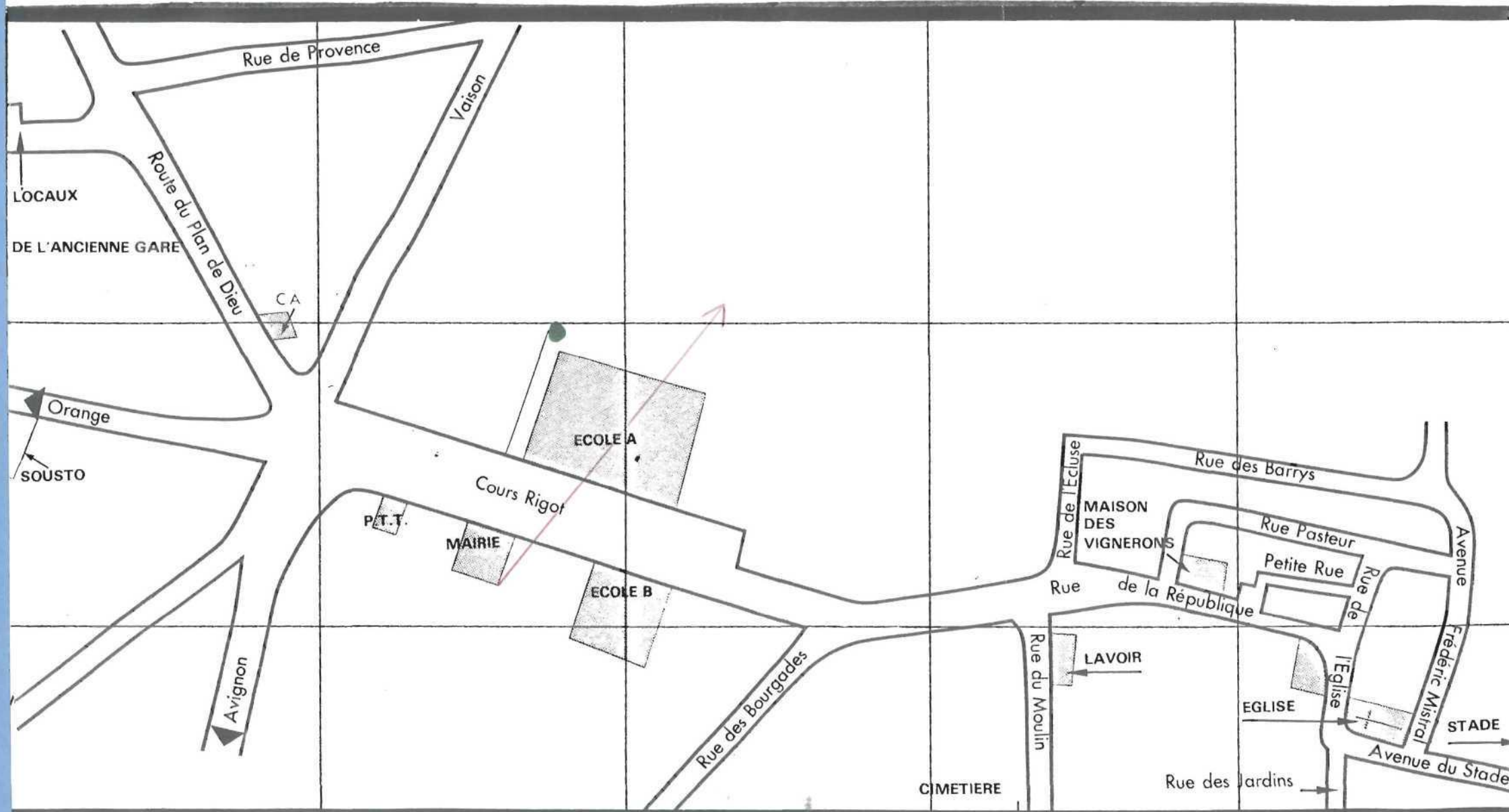


DRESSÉ PAR M. BENEDETTI
 TECHNICIEN-EXPERT EN BATIMENTS
 34 COURS GAMBETTA
 CAVAILLON (V⁸)

ECHELLE : 1/20.000

↗ Direction de Progression de l'O.S.N.1.

● Emplacement des Témoins



↗ Direction de Progression de l'o.v.N.1

● Emplacement des Témoins.

Nom Témoin :

C N

08 Durée (A20)

M.P.

01 Profession (A20)

M.P.

09 Nombre phases d'observation (I2)

01

02 Age (A2)

03 Sexe (A1)

F

10 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 10) (I2)

05

04 Parentés /9(A2, 1X)/

01 02

05 Recouvrement total /9(A2, 1X)/

01 02

06 Recouvrement partiel /9(A2, 1X)/

07 Lieu d'observation (A20)

N° question	clef A2	information (A15)
11	CP	COGITATION
12	CO	EFFECTIVITE
13	DM	PRESSE
14	MT	APPEL TEMOIN
15	TA	11/5/83 JOURNAL
16		
17		
18		
19		
20		

Phase n° 01 du témoin n° 01

01 Heure (A6) 23.40.00

02 Terme (A15) ENIGMÉ

03 Forme (A15) Trapezoi'dale

04 Couleur (A15) HP

05 Taille (A15) Hom de Long

06 Trajectoire (A15)

07 Cap (A15)

08 Vitesse (A15) HP

09 Bruit (A15) HP

10 Décor (A15) CIEL

11 Phénomène/décor (A15) AU DESSUS HAIRIE

12 Direction de l'obs. (A15)

13 Nébulosité (A15)

14 Distance (A15) 10.0m

15 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 15) (I2) 03

N° question	clef A2	information (A15)
16	<u>AL</u>	<u>30m du SOL</u>
17	<u>DE</u>	<u>0.3 / S.O.U.V.E.N.I.R.E</u>
18	<u>DS</u>	<u>Lueur de 1.0m lg</u>
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Nom Témoin :

L. J. F.

08 Durée (A20)

1. m. h.

01 Profession (A20)

M. P.

09 Nombre phases d'observation (I2)

01

02 Age (A2)

03 Sexe (A1)

M

10 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 10) (I2)

05

04 Parentés /9(A2, 1X)/

0.1 | 0.2 |

05 Recouvrement total /9(A2, 1X)/

0.1 | 0.2 |

06 Recouvrement partiel /9(A2, 1X)/

07 Lieu d'observation (A20)

N° question	clef A2	information (A15)
11	CA	EM. STATIONNEMENT
12	CD	VOITURE
13	CF	DISPARU
14	MT	APPEL TEMOIN
15	TA	1.1/6.183 JOURNAL
16		
17		
18		
19		
20		

Phase n°

1

du témoin n°

2

14 Distance (A15)

10.0m

01 Heure (A6)

23.40.5

15 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 15) (I2)

02 Terme (A15)

LUEUR

03 Forme (A15)

TRAPEZOIDALE

04 Couleur (A15)

BLANCHE (HÉON)

05 Taille (A15)

Long. 1.0m

06 Trajectoire (A15)

07 Cap (A15)

08 Vitesse (A15)

Faible, aléatoire

09 Bruit (A15)

AUCUN

10 Décor (A15)

CIEL

11 Phénomène/décor (A15)

AUX DÉBUTS MARI

12 Direction de l'obs. (A15)

13 Nébulosité (A15)

INÉP

N° question	clef A2	information (A15)
16	AL	3.0m du sol
17	DE	103 / FAISCEAU BLEU
18	DI	HUBLOTS
19	DS	14 / SUR 1.0m
20	FE	MOTEUR VOITURE
21	DS	20 / BRUIT SIRENE
22	EP	DISPARITION
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		